

Audioconférence sur la crise sanitaire

De protocole en protocole ...

L'audioconférence hebdomadaire présidée par Madame la Secrétaire Générale du ministère a eu lieu ce vendredi après-midi.

Quinze jours après la mise en place des nouvelles consignes dont le retour au télétravail obligatoire, un premier bilan peut s'esquisser même si la situation sanitaire est loin d'être stabilisée.

Les modifications incessantes des protocoles, tant au niveau de la fonction publique et encore plus au niveau de l'éducation nationale ne simplifient pas la vie des agents du ministère dans leur quotidien professionnel et familial.

Protocole modifié

Les changements incessants de protocole dans l'éducation nationale n'ont pas été sans impact sur la vie des agents de notre ministère.

Outre ces nouvelles dispositions prises par le Premier ministre pour l'école, une nouvelle FAQ Fonction publique publiée le 10 janvier, introduit une nouvelle disposition en raison du temps de plus en plus long pour connaître les résultats d'un test :

« Les agents cas contact vaccinés doivent être placés en télétravail ou en cas d'impossibilité en ASA, si le délai de rendu du test est plus long qu'usuellement. »

Situation sanitaire

Sans surprise, le nombre d'agents malades en raison du Covid a explosé ces dernières semaines.

Pour la seule première semaine de janvier, plus de 2 500 agents ont été testés positifs, soit une progression de 40% par rapport à la dernière semaine de décembre.

Depuis le début de la pandémie, plus de 12% des agents du ministère ont été contaminés.

Situation dans les DOM

Le ministère a enfin adressé aux fédérations un premier bilan pour l'outre-mer et le moins que l'on puisse dire, est qu'il est très préoccupant.

Comme chacun sait, le taux de vaccinations est beaucoup moins élevé qu'en métropole (à peine une personne sur deux en moyenne).

Depuis le début d'année, l'augmentation des contaminations par rapport à la dernière semaine de décembre est foudroyante : + 549% en Martinique, + 720% en Guadeloupe, + 385% en Guyane, +635% à Mayotte.

Depuis le début de la pandémie, plus de 20% des agents du ministère, affectés en Guadeloupe, Polynésie et Guyane, ont été testés positifs au Covid (12% en métropole).

Le taux de télétravailleurs demeure pourtant de 20 points moins élevé qu'en métropole, pour des raisons qui ne peuvent pas toutes s'expliquer par le contexte local.

Écoles de formation

Voilà bien des lieux où la situation est non seulement très hétérogène d'une direction à l'autre, mais où nous sommes dans le grand n'importe quoi.

A la DGFiP, malgré une situation kafkaïenne, la direction se fait fort de maintenir les scolarités coûte que coûte, se calquant sur le modèle des universités.

A la Douane, le summum de l'absurdité a été atteint le vendredi 7 janvier, quand la direction a décidé de reporter un stage de quinze jours qui devait commencer...le lundi 10 !

Certains stagiaires originaires des DOM étaient déjà dans les avions ou en métropole quand la décision est tombée.

Pourtant, dès l'audioconférence du 30 décembre, **FO Finances** a mis en alerte le Secrétariat Général sur les risques à maintenir une rentrée en présentiel.

Quelle logique de maintenir ces stages d'adaptation en présentiel et dans le même temps imposer le télétravail ? Le risque est-il moins élevé dans un amphithéâtre que dans un bureau de Bercy ?

Il est vrai que la logique n'a pas souvent été le fil conducteur des décisions prises depuis deux ans.

Télétravail

53% des agents du ministère exerçant sur des fonctions télétravaillables prennent au minimum 1 jour.

A regarder de plus près les statistiques, les variations directionnelles sont fortes et peuvent, pour partie, se comprendre au vu de la spécificité de certaines de leurs missions.

Par contre, la norme gouvernementale d'un minimum de trois jours de télétravail par semaine est loin d'être atteinte, avec seulement 27% d'agents recensés avec trois, quatre ou cinq jours.

Deux raisons peuvent l'expliquer, pointées dès sa mise en œuvre par **FO Finances** : les réticences d'encore trop de chefs de service sur cette modalité de travail, mais également celles des agents à se remettre en télétravail, lassés de ces impacts négatifs, notamment l'isolement professionnel.

Un nouvel argument a été avancé par le Secrétariat Général : la non-inscription dans SIRHIUS des agents en télétravail.

Malgré ce dernier argument, il est paradoxal que le gouvernement sanctionne les entreprises qui n'appliquent pas ces trois jours de télétravail contraint pour leurs salariés et ne l'applique pas dans l'un de ses plus importants ministères.

Moyens de protection

Une demande de dotation de masques FFP2 pour certaines populations en contact avec les usagers ou lors des contrôles, a été renouvelée par l'ensemble des fédérations.

En réponse, seul le respect des gestes barrières a été réaffirmé, soi-disant perdu de vue, façon de culpabiliser un peu plus les agents.

Cette approche globale de la prévention n'enlève pas les craintes largement exprimées par les collègues.

Évolution du schéma vaccinal

Ce jour même au Journal Officiel a été publiée la mesure imposant **la désactivation du passe sanitaire au 15 janvier** pour les personnes majeures qui n'ont pas reçu leur dose de rappel dans les sept derniers mois suivant leur dernière injection. Cette mesure était jusqu'alors limitée aux personnes de plus de 65 ans.

De plus, une autre disposition sera mise en œuvre au 15 février. Les agents disposant de deux doses de vaccin, effectués antérieurement au 15 octobre, devront se voir injecter une troisième dose pour avoir un schéma vaccinal complet et ainsi continuer de bénéficier du passe sanitaire ou passe vaccinal, si celui-ci devient obligatoire.

Pour **FO Finances**, c'est un sujet sensible, voir inflammable qui risque de cristalliser encore un peu plus de tensions dans certains services et dont le ministère ne doit pas sous-estimer les effets.

FO Finances a interrogé l'administration sur la situation des agents soumis à l'obligation vaccinale pour exercer leurs missions.

La Secrétaire Générale a précisé que des textes à paraître imposeront un schéma vaccinal complet (3 doses) à compter du 30 Janvier.

A chaque jour sa nouvelle annonce ! Déjà que la situation sanitaire est particulièrement anxiogène, les changements incessants dans les protocoles où les ordres et contre-ordres se succèdent, ne font rien pour apaiser la situation.

Espérons que le plateau de contaminations qui commence à s'esquisser, tout au moins en métropole, sera le prélude à une décroissance rapide des taux enregistrés quotidiennement.

N'hésitez pas à nous faire remonter les informations.

